

INVITATIONS

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
SUR LE BUDGET 2018 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **Mme Sue Montgomery**, mairesse d'arrondissement, **Mme Magda Popeanu**, conseillère du district de Côte-des-Neiges, **M. Peter McQueen**, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **M. Christian Arseneault**, conseiller du district de Loyola, **M. Marvin Rotrand**, conseiller du district de Snowdon, et **M. Lionel Perez**, conseiller du district de Darlington, vous invitent à participer à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce concernant le **Budget 2018** ainsi que sur le **Programme triennal d'immobilisation (P.T.I.) 2018-2019-2020** de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, qui se tiendra :

Date : mercredi 6 décembre 2017
Heure : 19 h
Lieu : Centre Cummings, 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Au cours de cette séance, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation (P.T.I.)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les membres de votre conseil d'arrondissement vous invitent également à participer à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce qui se tiendra :

Date : mercredi 6 décembre 2017
Heure : 20 h 30
Lieu : Centre Cummings, 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Au cours de cette séance, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45 et de 19 h 45 à 20 h 15.

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le sujet faisant l'objet de la séance extraordinaire, soit le dépôt d'un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté un règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2018, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les membres de votre conseil d'arrondissement vous invitent également à participer à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce qui se tiendra :

Date : mercredi 13 décembre 2017
Heure : 19 h
Lieu : Centre Cummings, 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Au cours de cette séance, une période de 90 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45.

L'ordre du jour ainsi que les dossiers décisionnels sont généralement disponibles dans la section *Mairie d'arrondissement* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (ville.montreal.gc.ca/cdn-ndg) ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (311 - arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, le vendredi précédant la séance ordinaire ou extraordinaire du conseil d'arrondissement, en après-midi. Les séances ordinaires ou extraordinaires du conseil seront diffusées en direct sur le site Internet de l'arrondissement.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

Fait à Montréal, ce 28 novembre 2017

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate